



Formation

Utiliser des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Durée : 7 heures (1 jours)

Effectif : De 1 à 10 participants



Pourquoi envisager cette formation ?

Le salarié doit suivre une formation adéquate et spécifique à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, comprenant un entraînement au port de l'équipement et éventuellement une formation aux interventions de secours et de mise en sécurité. Ces formations doivent être renouvelées aussi souvent que nécessaire. Le salarié doit être à même de contrôler avant chaque intervention que les équipements sont en bon état et de s'assurer que les vérifications périodiques annuelles ont été effectuées (articles R. 4323-104 à R. 4323-106).



Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser aux risques liés aux travaux en hauteur et inciter à une démarche de prévention des risques
- Accéder et travailler en sécurité sur un poste de travail en hauteur équipé de protections collectives
- Utiliser correctement des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (harnais, longes, etc.)



Profil des stagiaires

Pour qui

- Toute personne utilisant un harnais pour effectuer des travaux en hauteur

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus
- Bénéficier d'une aptitude médicale à l'exercice de travaux en hauteur



Modalités

Modalités d'intervention

- Formation en présentiel intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise (ou dans des locaux tiers mis à disposition de l'entreprise). Délai d'intervention : entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande.

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

- Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes en situation de handicap. En fonction du type de handicap, la taille de la classe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.

Limites d'effectifs

- De 1 à 10 participants

Durée

- 7 heures (1 jour)



Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

- Cette formation est assurée par un formateur possédant de bonnes connaissances en prévention, des compétences techniques et une excellente pédagogie

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés et interrogations
- Mises en situations pratiques
- Évaluation des connaissances à partir d'un QCM
- Remise du Mémo Formation " Prévention des risques liés au travail en hauteur " (Livret de 40 pages) à chaque stagiaire
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- La formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances et des savoir-faire
- Évaluation des connaissances : Elle est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM) constitué de 15 questions
- Évaluation des savoir-faire : Elle est réalisée lors d'application pratiques et de mises en situation
- À l'issue de la formation, le formateur rédige une " attestation de fin de formation " et il la remet à l'employeur et au stagiaire.



Modalités de certification ou de délivrance d'une attestation

Modalités de reconnaissance ou de validation

- Sans objet

Modalités d'obtention

- Sans objet

Détails sur la certification ou sur l'attestation

- Sans objet



Contenu de la formation (progression pédagogique)

- Les conséquences des chutes de hauteur
- Évolution des accidents liés aux chutes de hauteur
- La prévention du risque :
 - Démarche de prévention du risque
 - Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Les équipements pour le travail en hauteur :
 - Les équipements permanents
 - Les équipements temporaires non mécanisés
 - Les équipements temporaires mécanisés
 - Les équipements de protection individuelle
- Les compétences pour intervention en hauteur
- La vérification des équipements
- Formation pratique à l'utilisation des équipements de protection individuelle réalisée dans l'environnement habituel du stagiaire ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel

*Code programme : HAU-EPIU
Date de mise à jour : 7 janvier 2025*